DUBARRY BEAUTÉ ACADEMY
CENTRE DE FORMATION ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

Registre public d'accessibilité

Établissement : Formation Massage Dubarry Academy

Articles L.164-1 et R.164-1 du Code de la construction et de l'habitation – arrêté du 19 avril 2017 – mise à jour du 16/11/2026

Ce registre informe le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations. Il est **consultable sur place, à l'accueil, et sur le site www.dubarry-academy.fr**. Il est mis à jour à chaque changement (travaux, nouveau lieu, nouvel équipement) et au moins une fois par an.

1. L'ÉTABLISSEMENT

Rubrique	Informations
Nom	Formation Massage Dubarry Academy (SAS DUBARRY)
Adresse	14-18 rue Telles de la Poterie, 92130 Issy-les-Moulineaux
Activité	Organisme de formation aux techniques de massage bien-être (NDA 11923110692)
Type et catégorie ERP	Type : ..... Catégorie : 5e catégorie (à confirmer avec le bailleur)
Exploitant / responsable	Elodie Dubarry, présidente – 06 26 87 16 70 – contact@dubarry-academy.fr
Propriétaire / bailleur des locaux	Nom : le lodt d Issy ..... Contact : .....
Horaires d'ouverture	Les jours de formation, de 9h00 à 18h00, et sur rendez-vous
Référente handicap	Elodie Dubarry – 06 26 87 16 70 – contact@dubarry-academy.fr

2. LES PRESTATIONS PROPOSÉES

Formations courtes (4 heures à 3 jours) aux techniques de massage bien-être, de soin du visage et de remodelage de la silhouette, en petit groupe. Les formations comprennent des apports théoriques, des démonstrations et de la pratique en binôme sur table de massage (alternativement praticien et receveur). Le programme de chaque formation, les tarifs et les modalités d'accès sont disponibles sur le site et à l'accueil.

3. ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

À compléter en cochant la situation réelle des locaux.

Point de contrôle	Situation
Accès depuis le métro	Métro Mairie d'Issy (ligne 12), à .... minutes à pied Station accessible PMR : ☒ oui ☐ non
Stationnement adapté à proximité	☐ oui, à .... mètres ☐ non
Entrée du bâtiment	☐ de plain-pied ☐ rampe ☐ ..... marche(s) ☐ sonnette / interphone accessible
Niveau de la salle de formation	☐ rez-de-chaussée ☐ étage ...., avec ascenseur ☐ étage ...., sans ascenseur
Largeur des portes et circulations	☐ ≥ 90 cm, passage d'un fauteuil roulant possible ☐ < 90 cm
Sanitaires	☐ sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite ☐ sanitaire standard
Vestiaire / espace pour se changer	☐ accessible en fauteuil ☐ non accessible

Point de contrôle	Situation
Éclairage et signalétique	☒ éclairage suffisant ☐ signalétique lisible (gros caractères, contrastée)
Mobilier de formation	Tables de massage à hauteur réglable : ☒ oui ☐ non Chaises avec accoudoirs : ☐ oui ☒ non
Sécurité incendie	Consignes affichées, extincteur, évacuation : ☒ espace d'attente sécurisé ☒ évacuation de plain-pied

4. ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Chaque futur stagiaire peut signaler un besoin d'adaptation, en toute confidentialité, à la **référente handicap** avant l'inscription. Un **plan individuel de compensation** est construit avec lui : poste de travail, horaires, pauses, supports (agrandis, numériques), rythme, choix de la salle ;
- Si les locaux d'Issy-les-Moulineaux ne permettent pas l'accueil d'une personne à mobilité réduite, la formation lui est proposée **dans un autre lieu accessible** ou dans son établissement (intra) ;
- L'organisme s'appuie sur les partenaires du handicap : Agefiph, Cap emploi, MDPH, Ressource Handicap Formation (RHF) ;
- Les chiens guides et chiens d'assistance sont admis dans l'établissement.

5. FORMATION DU PERSONNEL À L'ACCUEIL

La référente handicap et les formateurs sont sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées. Pièces à joindre au registre :

- la plaquette ministérielle « Bien accueillir les personnes handicapées » (à télécharger sur ecologie.gouv.fr) ;
- l'attestation de suivi de la sensibilisation au handicap de la référente (par exemple le module gratuit de l'Agefiph) ;
- les dates et le contenu des sensibilisations des formateurs.

6. MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ

Équipement	Date de vérification	Constat / action	Visa

7. LES AUTRES LIEUX DE FORMATION

Les autres lieux sont des salles louées ou mises à disposition. Leur exploitant tient son propre registre. L'organisme lui demande une **attestation d'accessibilité** et la conserve ici.

Lieu	Adresse	Accessible PMR	Attestation reçue le
Toulon	25 bd d'Estienne d'Orves, 83110 Sanary-sur-Mer	☒ oui ☐ non	
Aix-en-Provence	40 av. Henri Malacrida, 13100 Aix-en-Provence	☒ oui ☐ non	

Lieu	Adresse	Accessible PMR	Attestation reçue le
Cannes	1 rue Philibert Delorme, 06400 Cannes	☐ oui ☐ non x	
Lyon	23 rue du Chariot d'Or, 69004 Lyon	☐ oui ☐ non x	
Nantes	53 av. du Maréchal Franchet d'Esperey, 44500 La Baule	☐ oui ☐ non x	
Marseille	Campus de l'Olympique de Marseille, 92 rue Jules Isaac, 13009 Marseille	☐ oui ☐ non x	

8. PIÈCES DU REGISTRE

- **Attestation d'accessibilité** de l'établissement, ou attestation d'achèvement des travaux, ou agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), à demander au bailleur ;
- Le cas échéant, les arrêtés de dérogation accordés par la préfecture ;
- Les pièces de formation du personnel (partie 5) ;
- Le suivi de maintenance des équipements (partie 6) ;
- Les attestations d'accessibilité des autres lieux (partie 7).

Registre mis à jour le 16 / 11 / 2026 Signature de l'exploitant :

Version 1.0 – 16/11/2026 – Elodie Dubarry, présidente et référente handicap

